E.R.P. Hygiène, Maintenance, Produits Techniques

TRACEUR FORESTIER

TRACEUR pour MARQUAGE de BILLES DE BOIS et des GRUMES
BALISAGES de PARCOURS
AÉROSOLS A USAGES PROFESSIONNELS

REF	TEINTE	RAL
A179010	Blanc	9010
A175005	Bleu	5005
A175012	Bleu	5012
A17BFLUO	Bleu fluorescent	
A171003	Jaune	1003
A171026	Jaune fluorescent	1026
A173020	Rouge	3020
A173024	Rouge fluorescent	3024

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

PRODUIT ACTIF	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide fluide
. MASSE VOLUMIQUE	1010 à 1050 g/l suivant les teintes
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
GAZ PROPULSEUR	
. Propulseur hydrocarboné co-solvant de la peinture	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. Peinture spécifique pour le marquage des arbres et délimitation des zones d'abattage.

. Utilisable sur tous supports : bois, béton, pierre, etc...

. Economique, prêt à l'emploi, sèche rapidement.

. Apposition rapide de marques d'identification ou de repérage sur les bois en grume à l'abattage ou en scierie, également utilisé pour la sélection et le marquage de toute roche en carrière d'extraction.

. Est également utilisé de part sa facilité d'application pour les travaux de bornage, délimitation de zones ou de terrains à l'aide de piquets, poteaux, pour la signalisation et le fléchage de chemins, parcours pédestre, sportif, etc...

MODES D'EMPLOI

. Utilisation **TETE EN HAUT** uniquement.

. Bien agiter l'aérosol avant utilisation jusqu'au décollement de la bille.

. Effectuer une pulvérisation à environ 15 à 20 cm de la surface en maintenant une pression constante.

. Purger l'aérosol pendant 2 secondes tête en bas après application.

RECOMMANDATIONS

Facilement inflammable

R 12 Extrêmement inflammable.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

S 23 Ne pas respirer les vapeurs.

S 24 Éviter le contact avec la peau.

S 62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Conserver à l'abri de l'humidité.

E.R.P. ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon- France
Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68
Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 ZA
Site http// www.produits-erp.com Email produits.erp@wanadoo.fr

Extrait des conditions générales de vente :: Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d' Utilisation Conseillée (D.L.U.O.C.) est de 1 an. En conséquence l échange ou le remplacement de tout produit au delà de cette DLUOC de 1 an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.
Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront les propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.